

Délibération 2022 / 04-10

L'an deux mil vingt-deux le jeudi treize avril à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Raymond RABETEAU, Maire.

Etaient présents les Conseillers municipaux : Mrs Jean-Jacques BORD, Didier LASSECHERE, Raymond RABETEAU, Christian FAUGERON, Maurice BESSE, Anthony BUYS, Jacques FAURE, Jean-François CHAMPEAU, Mmes Claudine DAURY-NEYRET, Mireille LILLE-PALETTE RECONDU, France-Noëlle GIMENEZ.

Etaient excusés : Mrs Cédric LECOMTE et Arnaud PICOUT (Procuration à Monsieur Jacques FAURE).

Secrétaire de séance : Mr Christian FAUGERON

* * * * *

AFFECTATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2021 - BUDGET PRINCIPAL ET TRANSPORT

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- * Après avoir entendu ce jour le compte administratif de l'exercice 2021,
- * Statuant sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation,
- * Considérant les éléments suivants :

Pour mémoire :

- Résultat de fonctionnement N - 1	39 868.30
- Solde d'investissement N - 1	126 939.80

Solde d'exécution de la section d'investissement au 31/12/2021

- Solde d'exécution de l'exercice	- 4332.21
- Résultat d'investissement antérieur reporté	- 126 939.80
- Solde d'exécution cumulé	- 131 272.01

Restes à réaliser au 31/12/2021

- Dépenses d'investissement	39 008.86
- Recettes d'investissement	59 442.21
<u>Solde</u>	<u>20 433.35</u>

Besoin de financement de la section d'investissement au 31/12/2021

- Rappel du solde d'exécution cumulé	- 131 272.01
- Rappel du solde des restes à réaliser	20 433.35
<u>Besoin de financement total</u>	<u>- 110 838.66</u>

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE ROYÈRE DE VASSIVIÈRE

Envoyé en préfecture le 02/05/2022

Reçu en préfecture le 02/05/2022

Affiché le

SLOW

ID : 023-212316509-20220413-20220410-DE

Résultat de fonctionnement à affecter

- Résultat de l'exercice	191 195.18
- Résultat N - 1	39 868.30
<u>Total à affecter</u>	<u>231 063.48</u>

* Décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

1) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (crédit du compte 1068 sur le B.P. 2022)	110 838.66
2) Reste sur excédent de fonctionnement à reporter au B.P. 2022 ligne 002 (report à nouveau débiteur)	120 224.82
<u>TOTAL</u>	<u>231 063.48</u>

Fait et délibéré en Mairie, le 13 avril 2022

Le Maire,



Raymond RABETEAU

